



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LIMINAIRE CSE SIÈGE -20 & 21 SEPTEMBRE 2023

TRISTE RENTRÉE

Triste rentrée pour les salariés de la Rédaction Nationale qui accusent la disparition de leurs éditions du paysage audiovisuel.

Ce ne sont pas les 3 sujets d'infos du «Natio» noyés dans les tranches horaires des Régions qui vont compenser un journal de plein droit de 30 minutes.

Aujourd'hui, nous le constatons : sur France 3 les spectateurs ne sont plus en mesure de suivre une information nationale et internationale dotée d'une ligne éditoriale assumée.

SEPTEMBRE 2023

Ce qui est mort en ce mois de septembre c'est une certaine idée de la pluralité de l'information.

C'est un regard sur l'info où la starisation des présentateurs, le maniérisme qualifié « d'esthétique » des sujets, aujourd'hui de mise sur d'autres éditions de FTV, se heurtait à la culture de la Rédaction Nationale.

Vu d'Ici, d'Ailleurs et de Nulle part, porte les fruits des conflits sociaux qui d'ores et déjà se profilent à l'horizon de France Télévision.

Cette rentrée, c'est aussi renouer avec une situation sociale peu reluisante au Siège.

Les effectifs accusent une baisse constante impliquant une surcharge de travail pour les salariés restants.

L'emploi se précarise.

Les demandes de recrutements se heurtent à la politique salariale peut incitative. Beaucoup de postes ne sont donc pas pourvus comme ils le devraient.

Les prestataires sont légion. Cette situation pose problèmes aux équipes techniques du Siège qui bénéficient peu ou prou des formations adéquates permettant de répondre efficacement à l'exploitation des nouveaux outils.

Les services des prestataires ne sont pas pérennes. Leur départ provoque trop souvent une insécurité technologique portée par des salariés qui n'ont pas été associés aux projets et à leur mise en place. Une situation que dénonce actuellement l'équipe support diffusion de la Media Factory.

Redonner la maîtrise de l'outil aux salariés du Siège est prioritaire, à moins de prendre le risque d'être impuissant lorsqu'il faudra résoudre des situations critiques.

Autres interrogations : les conseils de disciplines.

Des questions se posent quant au bien-fondé de certains conseils de discipline.

Un salarié qui dérange, un « savoir être » qui ne plaît pas et le voilà exposé à un management violent, sans commune mesure avec une culture d'entreprise qui il y a quelques années encore était bienveillante, privilégiait les échanges et discussions pour résoudre les problèmes.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Au choix, le salarié sera accusé d'insuffisance professionnelle, de non-respect de la hiérarchie... Les faits sont vagues mais la sanction radicale.

Pour preuve, un salarié du numérique en a fait les frais dernièrement.

Une faute qualifiée de « simple » a suffit pour un licenciement express.

Il n'y a pas eu d'avertissement, aucune graduation dans les sanctions au vu de ce qui lui était reproché.

A aucun moment le salarié n'aura été convoqué préalablement par la RH pour une demande d'explication, c'est pourtant le minimum avant de parler d'un entretien pouvant déboucher sur un licenciement.

Mais le doute s'installe lorsque ce salarié licencié est remplacé dans la foulée par un prestataire.

Se pose alors la question des licenciements abusifs, sans motifs réels et sérieux.

Des licenciements qui répondent parfois fort à propos à une réorganisation de l'activité.

Vigilante, la CFDT ne laissera pas ce management pernicieux se développer au sein du Siège.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SEPTEMBRE 2023

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR